

ENSEMBLE SCOLAIRE LE BEAU RAMEAU

PLANNING DES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

2025 - 2026

CLASSES	PÉRIODES / DATES / OBJECTIFS
2nde BAC PRO Métiers de la Beauté et du Bien-Être	• PFMP N°1 : du lundi 8 décembre au samedi 20 décembre 2025 (2 semaines consécutives obligatoires) En vente (Parfumeries – Parapharmacies – Grossistes coiffure esthétique) • PFMP N°2 : du lundi 8 juin au samedi 4 juillet 2026 (4 semaines consécutives obligatoires) En institut
1ère BAC PRO Esthétique-Cosmétique- Parfumerie	• PFMP N°1 : du lundi 24 novembre au samedi 20 décembre 2025 (4 semaines consécutives obligatoires) En vente ou Institut • PFMP N°2 : du lundi 8 juin au samedi 4 juillet 2026 (4 semaines consécutives obligatoires) En institut, parfumerie ou autres (Thalasso, SPA, Thermes...). Choix libre, mais différent de la période précédente (Parfumerie, ongles, grossistes, parapharmacie)
Tle BAC PRO Esthétique-Cosmétique- Parfumerie	• PFMP N°1 : du lundi 24 novembre au 20 décembre 2025 (4 semaines consécutives obligatoires) Obligatoire en institut – Réalisation d’une action d’animation pour le dossier de vente présenté au Bac Pro • PFMP N°2 : du lundi 2 mars au 14 mars 2026 (2 semaines consécutives obligatoires) Libre (dans le domaine de l’esthétique), peut permettre la recherche d’un emploi ou d’un contrat en alternance pour la poursuite d’études en BTS.
2nde BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente	• PFMP N°1 : du lundi 8 décembre au samedi 20 décembre 2025 (2 semaines consécutives obligatoires) Découverte d'un point de vente - De préférence avec de l’accueil et du contact clientèle <u>Présentation orale et écrite de la période</u> • PFMP N°2 : du lundi 8 juin au samedi 4 juillet 2026 (4 semaines consécutives obligatoires) Réaliser une vente, participer au réassort et réapprovisionnement <u>Présentation orale et écrite de la période en début de 1ère</u>
1ère BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente (Option A et B)	• PFMP N°1 : du lundi 24 novembre au samedi 20 décembre 2025 (4 semaines consécutives obligatoires) Réaliser des ventes en maîtrisant toutes les étapes de l'accueil du client à la prise de congé - Participer à la mise en valeur du point de vente - <u>Présentation orale et écrite de la période</u> • PFMP N°2 : du lundi 8 juin au samedi 4 juillet 2026 (4 semaines consécutives obligatoires) Réaliser des ventes en maîtrisant toutes les étapes de l'accueil du client à la prise de congé - Participer à la mise en valeur du point de vente - Réalisation de documents professionnels - <u>Présentation orale et écrite de la période en début de Tle</u>
Tle BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente (Option A et B)	Les 2 périodes doivent se dérouler dans la même entreprise pour permettre l’évaluation et conduire une action de fidélisation. • PFMP N°1 : du lundi 24 novembre au samedi 20 décembre 2025 (4 semaines consécutives obligatoires) Etat des lieux de la fidélisation du point de vente et propositions de deux actions de fidélisation à mettre en place <u>Réalisation de documents professionnels</u> • PFMP N°2 : du lundi 2 mars au samedi 14 mars 2026 (2 semaines consécutives obligatoires) Mise en place d'une action de fidélisation et évaluation du travail réalisé - <u>Réalisation de documents professionnels</u>
CAP Equipier Polyvalent du Commerce 1ère Année	Les 3 périodes doivent se dérouler sur des points de vente qui pratiquent la vente de contact de produits d’équipement courant. • PFMP N°1 : du lundi 8 décembre au samedi 20 décembre 2025 (2 semaines consécutives obligatoires) Identifier les membres de l’équipe (rôle) - Distinguer les canaux de distribution - Adopter une tenue professionnelle - <u>Présentation orale et écrite de la période</u> • PFMP N°2 : du lundi 23 février au samedi 7 mars 2026 (2 semaines consécutives obligatoires) Participer à l'organisation du point de vente (rangement, affichage des prix...), identifier l'assortiment - Participer à des ventes (accueil, recherche des besoins) - <u>Présentation orale et écrite de la période - Réalisation de documents professionnels</u> • PFMP N°3 : du lundi 8 juin au samedi 27 juin (3 semaines consécutives obligatoires) <u>Présentation orale et écrite de la période pour le début de 2ème année - Réalisation de documents professionnels</u>
CAP Equipier Polyvalent du Commerce 2ème Année	Les 2 périodes doivent se dérouler sur des points de vente qui pratiquent la vente de contact de produits d’équipement courant. • PFMP N°1 : du lundi 24 novembre au samedi 20 décembre 2025 (4 semaines consécutives obligatoires) <u>Présentation orale et écrite de la période - Réalisation de documents professionnels</u> • PFMP N°2 : du lundi 23 février au samedi 14 mars 2026 (3 semaines consécutives obligatoires) <u>Présentation orale et écrite de la période - Réalisation de documents professionnels</u>
3ème SEGPA	• PFMP N°1 : du lundi 6 octobre au vendredi 17 octobre 2025 • PFMP N°2 : du lundi 8 décembre au vendredi 19 décembre 2025 • PFMP N°3 : du lundi 23 mars au vendredi 4 avril 2026
4ème SEGPA	• PFMP N°1 : du lundi 1 décembre au vendredi 5 décembre 2025 • PFMP N°2 : du lundi 23 mars au vendredi 27 mars 2026
3ème	• du lundi 17 novembre au vendredi 21 novembre 2025
4ème	• du lundi 2 mars au 6 mars 2026
2nde GT	• du lundi 15 juin au vendredi 26 juin 2026